

Procès-verbal du conseil d'UFR Séance du 8 janvier 2008

Membres élus présents :

Rang A : Brahic, Charon, Coudreau, Derode, Gazeau, Hénon.

Rang B : Andreotti, Cazayous, Charnoz, Chaty, Lerouge, Tonazzo

IATOS : Colnot, Filaine, Lacaisse

Etudiants : Bazin

Membres élus représentés :

Etudiants : Guyard

Membres invités : Asnacios

Le quorum étant atteint, la séance débute à 9h40. André Brahic est désigné président de séance. Jean-Pierre Gazeau et Arnaud Derode se proposent pour la rédaction du PV.

Conformément à l'ordre du jour, les décisions suivantes ont été prises :

1. Définition des membres du conseil d'UFR, établissement de la procédure de contact des organismes extérieurs par le conseil ; définition d'un jour de la semaine pour la tenue des conseils d'UFR

Les 12 membres des collèges A et B ont été élus le 27/11/2007, ainsi que 3 représentants IATOS en vertu des anciens statuts de l'UFR. Les nouveaux statuts désormais en vigueur prévoyant la présence de 4 représentants IATOS, Bruno Andreotti est chargé de contacter le bureau des élections afin d'étudier la possibilité d'organiser rapidement une nouvelle élection d'un représentant IATOS supplémentaire. Dans l'attente de cette réponse, il est décidé qu'un invité permanent (sans droit de vote) sera désigné lors d'un conseil ultérieur parmi les personnels IATOS.

Les membres étudiants de l'ancien conseil restent en place jusqu'à la tenue des élections des 4 représentants étudiants.

En ce qui concerne les cinq personnalités extérieures, les membres du conseil proposeront individuellement des candidatures qui seront examinées lors du prochain conseil.

Pour le restant de l'année universitaire 2007-2008, le conseil décide de tenir une réunion ordinaire le premier jeudi de chaque mois, de 8h30 à 12h30. Des réunions extraordinaires pourront avoir lieu selon les besoins. La prochaine réunion est fixée au jeudi 17 janvier 2008 afin d'épuiser l'ordre du jour.

Motion votée à l'unanimité des présents et représentés.

2. Définition d'une procédure d'élection du nouveau directeur d'UFR

Un appel à candidatures sera lancé auprès de tous les membres de l'UFR. Les candidats aux fonctions de directeur devront déposer une déclaration de candidature accompagnée d'une profession de foi avant le lundi 31 janvier 12h, au secrétariat de l'UFR.

Une fois les membres extérieurs désignés, le conseil auditionnera les candidats et élira le directeur selon les modalités prévues à l'article 12 des statuts de l'UFR.

Motion votée à l'unanimité des présents et représentés.

3. Date à laquelle Vincent Berger doit démissionner de ses fonctions

Pour assurer la continuité du service, Vincent Berger ne démissionnera que le matin de l'élection du nouveau directeur. Celle-ci est prévue le 7 février 2008, sous réserves que les membres extérieurs aient pu être désignés à cette date.

Motion votée à l'unanimité des présents et représentés.

4. Procédure de constitution des conseils consultatifs (conseil scientifique, conseil des enseignements, conseil des IATOS)

Cette décision est reportée au conseil du 17 janvier.

Motion votée à l'unanimité des présents et représentés.

5. Procédure de constitution d'un règlement intérieur du conseil d'UFR

Cette décision est reportée au conseil du 17 janvier.

Motion votée à l'unanimité des présents et représentés.

6. Responsabilité de la mention de Master

Pour succéder à Christian Ricolleau, le conseil désigne Jean-Pierre Gazeau en tant que responsable de la mention de master « Physique fondamentale et sciences pour l'ingénieur ».

Motion votée à l'unanimité des présents et représentés.

7. Ouverture de modules sous forme de stage de formation continue

Le conseil approuve l'ouverture de modules de licence et master à des professionnels au titre de la formation continue. Cela concerne les stages en formation continue de l'UFR de Physique suivants :

1. Initiation au traitement du signal (F. Cohen-Tenoudji)
2. Traitements avancés du signal (F. Cohen-Tenoudji)
3. Contrôle non-destructif par ultrasons (C. Barrière)
4. Méthodes de contrôle en génie civil (F. Cohen-Tenoudji)
5. Stages dans le cadre du master Photodétection (T. Patzak, R. Vanhoeserlande)
6. Stages Perfectionnement en Thermique et Régulation (R. Vanhoeserlande)
 - Module 1 : Pratique de la mesure en thermique et exploitation des données
 - Module 2 : Modélisations de transferts thermiques
 - Module 3 : Contrôle et régulation de processus thermique
7. Initiation à la statistique et à l'analyse des données (S. Mei, A. Tonazzo)
8. Traitement d'image (O. Cardoso)
9. Lasers, matériaux, milieux biologiques (T. Coudreau et A. Maître)

La liste des modules ouverts au titre de la formation continue pourra être revue en fonction des besoins. Le conseil mandate pour cela Giuseppe Leo pour une durée de 2 ans. Un bilan de ces modules sera établi en janvier 2010.

Motion votée à l'unanimité des présents et représentés.

8. Lancement de la procédure d'examen des dossiers MCF

Le conseil souhaite poursuivre la politique de promotion interne des maîtres de conférences de l'UFR en leur donnant l'opportunité de candidater à des postes de professeur à l'université Paris 7. Il reconduit pour cela la procédure suivie l'an passé, à quelques corrections près :

- les commissions de spécialistes seront saisies afin d'établir un préfiltrage (sans classement) des maîtres de conférences ayant reçu l'habilitation à diriger des recherches et étant qualifiés pour postuler aux fonctions de professeur
- la liste des candidats sera rendue publique
- une commission ad hoc (dite commission des sages), composée de membres de rang A issus du conseil des enseignements et du conseil scientifique et éventuellement complétée de membres

extérieurs, sera constituée par le conseil d'UFR. Les directeurs de laboratoire ne pourront siéger dans cette commission. La commission sera chargée de classer les candidats et devra au préalable présenter ses critères de sélection au conseil d'UFR

- à l'issue du classement, les candidats pourront demander un entretien individuel à un représentant de la commission des sages

- la date à laquelle les candidats devront avoir fait parvenir leur dossier à l'UFR ainsi que le contenu de ce dossier seront précisés ultérieurement. Le directeur du laboratoire ne donnera qu'un simple avis favorable ou défavorable, sans lettre de recommandation.

Motion votée à l'unanimité des présents et représentés.

9. Signature d'un contrat d'interface chercheur-université (E. Farge – INSERM)

En l'état actuel du dossier, le conseil ne peut se prononcer faute d'informations suffisantes. La décision est remise à un conseil ultérieur.

Motion votée à l'unanimité des présents et représentés.

10. Questions diverses

Le conseil approuve la proposition de Giuseppe Leo, soutenue par tous les responsables de M2 Pro, de mentionner dans le projet de contrat quadriennal 2009-2012 la possibilité pour notre université de créer une formation délivrant le diplôme d'ingénieur.

Le conseil mandate Giuseppe Leo pour constituer un comité de pilotage étudiant la faisabilité du projet et l'intérêt d'une école d'ingénieur au sein de l'université, et lui demande de diffuser largement l'information auprès des membres de l'UFR.

Motion votée à l'unanimité des présents et représentés.

La séance est levée à 13h05.